

12 • formules commerciales

revendication novembre 2020

Que l'évaluation des pesticides par l'ARLA exige les mêmes études pour la formulation commerciale du pesticide que pour sa matière active.



L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) exige certaines études avant de formuler sa décision d'homologation d'un pesticide. Cette étape est primordiale pour la mise en marché et dicte aussi les règles d'utilisation du pesticide : sur quelle culture, pour contrer quel problème, à quelle dose et comment se protéger. La matière active - le produit chimique qui confère théoriquement le « pouvoir » au pesticide - est évaluée plus intensivement que la formulation commerciale globale - ce que les utilisateurs achètent.

Les formulations commerciales contiennent plusieurs co-formulants qui peuvent, eux aussi, avoir un impact sur la santé ou l'environnement. On peut, par exemple, penser au polyoxyéthylène amine (POEA) qui se retrouve dans le Roundup et qui serait jusqu'à 1000 fois plus toxique que le glyphosate.



Je signe!

Voici la liste des études qui sont demandées pour la matière active mais pas pour la formulation commerciale :



- Toxicité chronique;
- Pouvoir oncogène;
- Reproduction sur plusieurs générations;
Toxicité sur le plan du développement prénatal;
- Génotoxicité;
Métabolisme ou toxicocinétique;
- Et les effets neurotoxiques qui sont testés
- seulement s'il y a un risque pour la matière
- active et jamais pour la formulation commerciale.

LES EFFETS COCKTAILS

Actuellement, nous étudions les substances une à une. Or, un mélange de substances peut amener des interactions entre elles, des effets synergiques issus du mélange des substances : c'est ce que l'on appelle l'effet cocktail. Ces effets font partie des préoccupations grandissantes des scientifiques et du public.

Dans les champs, les agriculteurs n'appliquent pas du glyphosate mais du Roundup - une formulation avec plusieurs composés dont l'ARLA ignore comment ils interagissent entre eux. Il est donc important d'étudier ce que l'on applique au champ (et non pas juste la matière active) pour s'assurer d'évaluer les risques réels auxquels nous exposons notre santé et notre environnement.

Un parallèle peut aussi être fait avec les médicaments : les effets à long terme sont analysés pour le médicament au complet, pas seulement sur l'ingrédient actif. Les médicaments sont homologués par les mêmes agences réglementaires et souvent produits par les mêmes compagnies qui font les pesticides. Pourquoi de telles différences de traitement ? Nous reconnaissons que ces études prennent du temps : la priorité devrait être donnée aux formulations commerciales les plus vendues (comme le glyphosate).

Cette revendication est importante et doit être réalisée en même temps que l'amélioration de la transparence de l'ARLA pour que les scientifiques puissent s'assurer que le protocole et l'analyse soient adéquats pour protéger le public. Cette revendication aiderait aussi les agriculteurs à avoir accès à des formulations commerciales moins dangereuses pour leur santé et pour l'environnement.

Nous ne sommes pas les seuls à mettre de l'avant cette solution. Des experts et organismes avaient aussi fait des propositions dans ce sens lors de leur participation à la commission parlementaire sur les pesticides. Les voici.

les positionnements à la CAPERN

- Collectif de recherche écosanté sur les pesticides, les politiques et les alternatives (CREPPA);
- Jocelyne Dagenais, ancienne fonctionnaire du MAPAQ et du MSSS et de l'IRDA;
- Élyse Caron-Beaudoin, PhD, chercheuse postdoctorale à l'École de Santé Publique de
- l'Université de Montréal;
- La Fondation David Suzuki mentionne ce manque à la réglementation;
- La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) demande « d'identifier les risques pour la santé liés à tous les ingrédients » ce qui inclut tous les produits de formulation des pesticides.

RÉFÉRENCES

- (1) Defarge N, Spiroux de Vendômois J, Séralini GE. Toxicity of formulants and heavy metals in glyphosate-based herbicides and other pesticides. *Toxicology Reports*. 2018;5:156-63
- (2) Canada, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, Division des nouvelles stratégies et des affaires réglementaires. Lignes directrices concernant la création d'une base de données toxicologiques sur les produits antiparasitaires chimiques. 2005